ATLAS

Pôle régional
de recherche appliquée
au développement des savanes
d'Afrique centrale

Agriculture et développement rural des savanes d'Afrique centrale

Editeurs scientifiques :

Jean-Yves Jamin
Christian Gounel
Christophe Bois

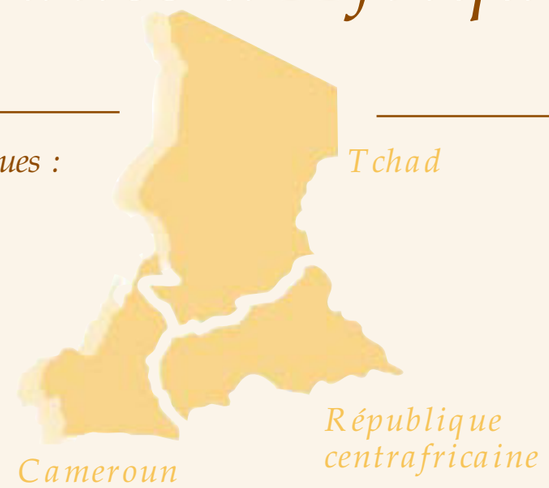

Atlas

Agriculture et développement rural des savanes d'Afrique centrale

Cameroun – République centrafricaine – Tchad

Editeurs scientifiques : J.-Y. Jamin, C. Gounel, C. Bois

Préface de M. le Ministre S. Namkossérena

Avant-propos de L. Seiny-Boukar

Pôle régional de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale (PRASAC)

Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)

N'Djamena, Tchad ; Montpellier, France, 2003

Coordination des travaux

J.-Y. Jamin, C. Gounel, C. Bois

Elaboration et révision des cartes

C. Gounel et C. Bois, avec G. F. Ankogui-Mpoko, A.B. Bangara, D. Béclier, G. Begoto, P. Doko, E. Fotsing, D. Gautier, G. Grellet, S. Guillobez, B. Iratchet, J.-Y. Jamin, P. Morant, F. Réounodji

Rédaction et révision des notices

J.-Y. Jamin, G.F. Ankogui-Mpoko, D. Awa, B. Chardonnet, K. Djondang, G. Duteurtre, J. Faikréo, G. Faure, M. Figuié, E. Fotsing, D. Gautier, C. Gounel, D. Kadekoy-Tigagué, G. Magrin, F. Maïnam, E. Mbétid-Bessane, F. Réounodji, C. Seignobos, L. Seiny-Boukar, A. Teyssier, E. Vall

Révision bibliographique

M.-C. Duchamp

Corrections éditoriales

J. Bodichon, C. Rawski

Maquette et mise en page

J.-C. Lorente, C. Rollin
Roberto Hamm - Crayon et Cie

Crédit photos

Prasac, 2002. Mille et une photos des savanes d'Afrique centrale. Cédérom.

Auteurs : C. Bois (p. 17, 47), C. Cerdan (p. 75), D. Chavatte (p. 87), G. Duteurtre (p. 27, 71), M. Havard (p. 55), J.-Y. Jamin (p. 9, 11, 13, 19, 23, 27, 29, 31, 39, 47, 54, 55, 63, 65, 67, 69, 71, 73, 81, 83, 84, 85, 89, 92, 93, 95), G. Magrin (p. 25, 30, 33, 77), B. Mathieu (p. 97), E. Vall (p. 54), stagiaires de l'Engref (p. 15, 21, 27, 35, 47, 59)

Ouvrage réalisé au Laboratoire régional de géomatique ICRA/PRASAC de Bangui, dans le cadre de la composante « Observatoire du développement » du PRASAC.

PRASAC, Pôle régional de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale

Sous l'égide de :

CORAF, Conseil ouest-africain de la recherche agronomique pour le développement

CEMAC, Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale

Institut centrafricain de recherche agronomique, ICRA

Institut de recherche agricole pour le développement, IRAD

Institut tchadien de recherche agronomique pour le développement, ITRAD

Laboratoire de recherche vétérinaire et zootechnique de Farcha, LRVZ

Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, CIRAD

Institut de recherche pour le développement, IRD

Université de Leyde / Université de Dschang / Centre d'étude de l'environnement et du développement au Cameroun, CEDC

L'équipe remercie les partenaires des différents ministères, des agences et projets de développement et des sociétés cotonnières qui ont bien voulu mettre à sa disposition leurs données et apporter un regard critique sur la version provisoire, ainsi que M. F. Mbringa-Takama et les professeurs R. Brunet et J.-L. Chaléard pour leurs conseils avisés.

Cet ouvrage a été réalisé grâce au soutien que la Coopération française apporte au PRASAC.

Contact : prasac@prasac.td

© Cirad, PRASAC, 2003
ISBN Cirad 2-87614-545-6
ISBN Coraf 2-9520141-1-6

Sommaire

Préface 5
Avant-propos 6
L'apport d'un atlas des savanes d'Afrique centrale 7

La diversité agro-écologique *9*
Les savanes d'Afrique centrale : unité et diversité 11

La diversité des conditions du milieu naturel *13*
Le climat 15
Le relief et l'hydrographie 17
Le contexte morpho-pédologique 19
Les formations végétales 23

La diversité du peuplement et des conditions socio-économiques *27*
Une population jeune, un espace inégalement occupé 29
Les enjeux migratoires et le développement 31
La diversité et la richesse du peuplement 35
Les limites administratives et les frontières 39
Les voies du désenclavement 41

L'agriculture et l'élevage *47*
Les grands systèmes de culture 49
La place de la traction animale 53
La production cotonnière 57
Un vivrier marchand sous-régional : l'arachide 63
L'élevage 65
L'évolution du rôle des savanes dans le commerce du bétail au Tchad 69
Les flux de cheptel nationaux et régionaux 71
Les aires protégées 73
Les marchés et l'intégration régionale 75

D'un territoire villageois à l'autre *81*
Un terroir camerounais en savane soudanienne : Mowo 83
Un terroir tchadien en savane soudanienne : Ngoko 85
Un terroir centrafricain en savane soudano-guinéenne : Gouzé 89
Un territoire camerounais enclavé : Fignolé 91
Un terroir de savanes guinéennes à faible densité de population : Ngouyali (RCA) 93
Les potentialités des sols et la dynamique du sorgho de contre-saison dans l'Extrême-Nord du Cameroun 97

Glossaire *100*

L'Atlas existe également en version numérique interactive. Pour l'obtenir, contacter la librairie du Cirad (librairie@cirad.fr) ou le Prasac (prasac@prasac.td).

La diversité du peuplement et des conditions socio-économiques

Les découpages administratifs

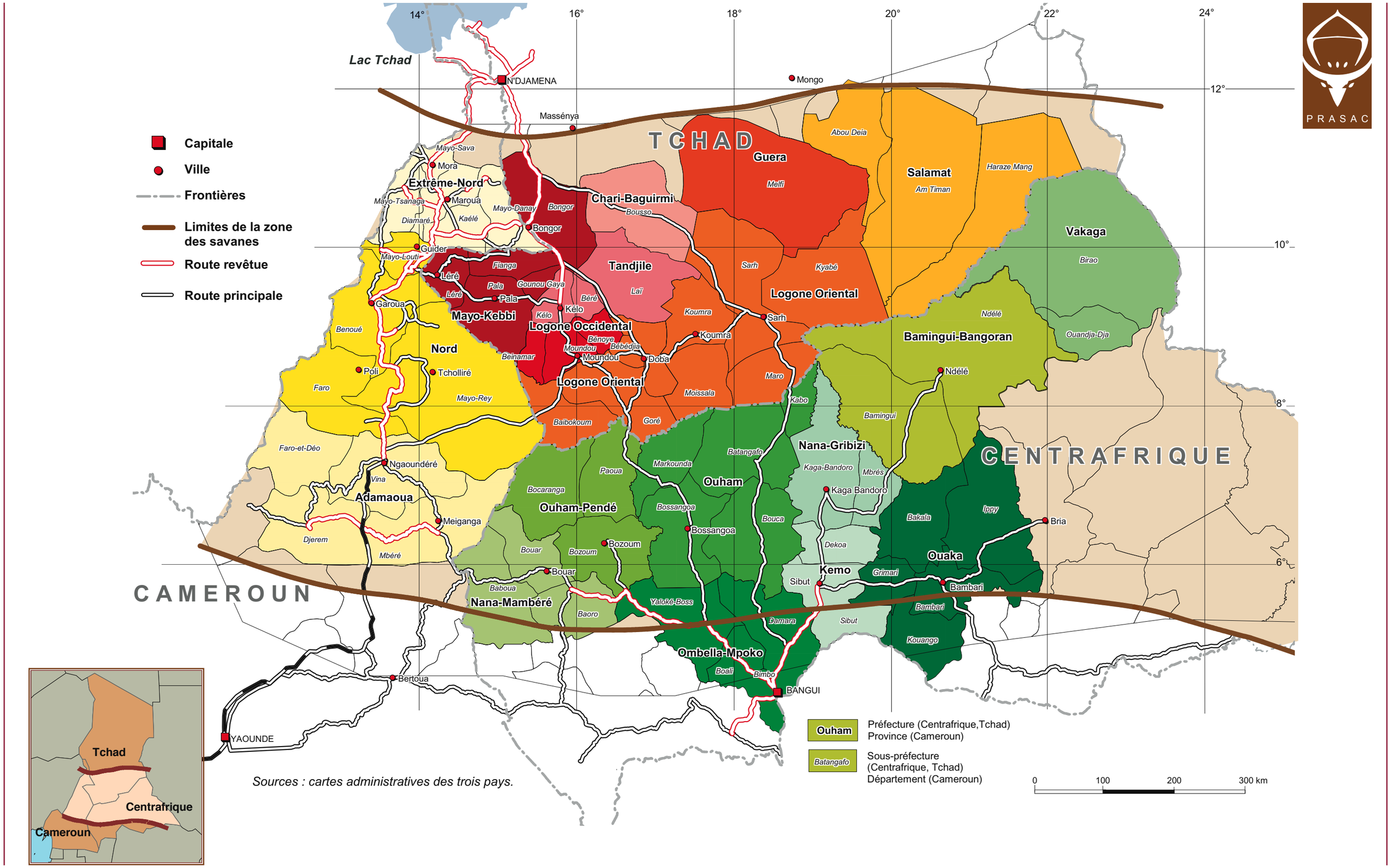

Sources : cartes administratives des trois pays.

Les limites administratives et les frontières

G. Magrin (Cirad/Prasac)

Savanes et découpages administratifs

Les limites des savanes couvertes par le Prasac

Les savanes où travaille le Prasac s'étendent sur trois provinces au Cameroun (l'ensemble de la province du Nord, la plus grande partie de l'Extrême-Nord et la partie nord de l'Adamaoua), sur huit préfectures au Tchad, dont quatre ne sont incluses qu'en partie (Mayo-Kebbi, Chari Baguirmi, Guéra et Salamat), sur neuf préfectures en République centrafricaine.

La logique de l'écorégionalité qui a présidé à la définition de cet espace des savanes d'Afrique centrale par le Prasac amène à transcender les frontières nationales, mais aussi certains découpages internes courants pour chacun des Etats concernés. Les sous-préfectures tchadiennes de Melfi (Guéra), Haraze Mangué (Salamat) ou Bousso (Chari Baguirmi) doivent à leur climat nord-soudanien d'être prises en compte dans les savanes, même si elles n'appartiennent pas à l'entité méridionale identifiée au Tchad comme « le Sud », notamment sur la base de considérations géopolitiques (sud de la ligne de l'islam majoritaire). Au Cameroun, le nord de la province de l'Extrême-Nord, au climat nettement sahélien, n'a pas été inclus, alors que les savanes de l'Adamaoua, au climat guinéen, l'ont été. En Rca, ces mêmes considérations biogéographiques expliquent l'aire considérée, même si l'agrégation de la région de Bangui, à l'extrême sud, n'est pas exempte d'ambiguïté. Bangui est la seule capitale d'Etat située à proximité immédiate des savanes d'Afrique centrale, alors que le Nord-Cameroun et le Sud-Tchad présentent au contraire, loin de leurs capitales nationales respectives, des réseaux urbains linéaires, bi- ou tripolaires.

Les eaux de ce marigot centrafricain né à la frontière du Cameroun finiront dans le lac Tchad.

Quand les données renvoient à des entités administratives, les découpages de la fin des années 1990 ont été retenus. Ce choix découle de considérations pratiques, pour permettre la comparaison des chiffres récents avec les statistiques antérieures. D'autre part, ces délimitations anciennes sont souvent mieux connues que les nouveaux découpages éventuels, trop récents pour avoir été appropriés par les populations et les acteurs du développement (Tchad). Le niveau supérieur de la trame administrative (préfectures ou provinces) fournit ainsi des entités dont la superficie varie de 9 000 km^2 (Logone occidental, Tchad) à 78 000 km^2 (province Nord du Cameroun), avec une moyenne de 20 000 km^2.

Stabilité et évolution des découpages administratifs

Les grands ensembles qui composent la trame administrative (préfectures ou provinces) ont connu une certaine stabilité depuis les indépendances : jusqu'en 1999, on relève ainsi un seul changement au Tchad et au Cameroun, aucun en Rca. Au Tchad, le grand Logone, à majorité ngambaye, a été divisé en trois préfectures en 1962 (Logone occidental, Logone oriental, Tandjilé). Au-delà de l'objectif avoué de rapprocher l'administration de ses bénéficiaires, il s'agissait de fractionner une vaste entité, perçue comme une menace potentielle pour l'unité nationale ou le pouvoir en place. Au Cameroun, le Nord, longtemps unifié, a été divisé en trois provinces en 1983, pour des raisons assez analogues, après que le premier président, Ahmadou Ahidjo, originaire de la région, eut été évincé du pouvoir.

Les réformes ultérieures consistent en la création de nouvelles entités administratives aux échelons inférieurs (sous-préfectures au Tchad et en Rca, départements au Cameroun). Elles procèdent d'un souci d'améliorer l'encadrement administratif des territoires. Dans les trois pays, les années 1960, puis les années 1990, ont été des périodes d'intense création administrative. Pour la période récente, cela s'explique aussi par le contexte politique (l'instauration du multipartisme et l'organisation d'élections inclinant à multiplier les échelons de contrôle territorial) et par la mise en œuvre de processus de décentralisation.

Cette décentralisation, officiellement souhaitée dans les trois Etats, s'y met en place à un rythme à la fois lent et très inégal. Le Cameroun est le plus avancé. Des élections municipales ont eu lieu en 1996, permettant, en plus des communes urbaines, le découpage du territoire en communes rurales dotées d'une certaine autonomie. En Rca, un maillage administratif des communes a été défini sur un modèle comparable, à partir de 1999. Dans les deux cas, la décentralisation commence par l'échelon territorial de base – les communes – sans remettre en cause le sommet de l'édifice administratif. Il n'en va pas de même au Tchad, où on a commencé par réformer les niveaux supérieurs, renvoyant à une phase ultérieure l'épineux problème de la formation des communes rurales : après une multiplication des sous-préfectures depuis 1997, des départements ont été créés, découpant les anciennes préfectures les plus vastes (le moyen Chari forme deux départements, le Mayo-Kebbi trois). La délimitation de nouvelles provinces est en cours.

L'effet frontière : coupure et porosité

Les frontières étatiques qui traversent les savanes d'Afrique centrale constituent des limites importantes. L'ensemble retenu par le Prasac n'aurait guère de pertinence si elles étaient totalement hermétiques, mais leur porosité ne les vide pas de toute efficacité géographique. Artificielles à l'origine, comme toutes les lignes imaginaires que sont les frontières, elles ont donné corps à des contenus distincts, sans interdire d'intenses relations transfrontalières.

La mise en place des frontières

Les frontières de ces espaces enclavés, derniers conquis des empires coloniaux français et allemands, ont été tracées en deux temps. Un premier découpage est issu de la conquête

coloniale, tout à la fin du XIXe siècle. On y lit l'importance des réseaux hydrographiques : la frontière entre le *Kamerun* allemand et les territoires français du Tchad est fixée en un point qu'on imagine comme le dernier lieu de navigabilité permanente de la Bénoué, en aval de Léré. La frontière entre le nord-ouest centrafricain et le Cameroun suit approximativement la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Sanaga, vers le Cameroun, et de la Sangha ou de l'Oubangui, du côté de l'ex-Afrique-Equatoriale française (A-EF).

Durant les premières décennies du XXe siècle, quelques modifications viendront remodeler ce partage initial. Ainsi, en 1911, en compensation de l'affirmation du protectorat français au Maroc, un échange de territoire est effectué entre *Kamerun* allemand et Tchad français (Magrin, 2001) : le *Kamerun* s'étend jusqu'au Logone oriental au sud de Ham, mais l'interfluve Chari-Logone revient à la France au nord de cette limite. La frontière actuelle sera définitivement fixée au lendemain de la guerre, en 1919. Entre le Tchad et la Centrafrique, la fixation d'une frontière fut plus longue. Plusieurs échanges de territoires eurent en effet lieu, entre des colonies qui relevaient d'une même entité fédérale, l'A-EF. Ainsi, de 1925 à 1936, le grand Logone et le moyen Chari furent rattachés à la colonie de l'Oubangui, pour favoriser le recrutement de main-d'œuvre, dans le cadre de la construction du chemin de fer Congo-océan (1921-1934).

Ethnies et frontières

Il est de bon ton de critiquer l'artificialité des frontières, surtout lorsqu'elles séparent des peuples riverains. En même temps, on se félicite du dynamisme particulier de certaines périphéries nationales, qui tirent leur activité des opportunités offertes par l'existence de la frontière. Les frontières qui s'inscrivent au sein des savanes d'Afrique centrale illustrent bien ces ambiguïtés. Les Moundang, Toupouri, Foulbé, Mousseye, Massa, ou encore les Mboum, sont présents aussi bien au Tchad qu'au Cameroun. De même, les Kaba ou les Sara-Kaba se répartissent des deux côtés de la frontière tchado-centrafricaine, comme, de manière générale, on considère que les populations de l'extrême nord de la RCA sont apparentées aux Sara du Tchad méridional. En même temps, ces frontières n'ont rien d'obstacles insurmontables : elles sont souvent transcendées, intensément traversées. Des centralités traditionnelles fonctionnent ainsi de part et d'autre. Le *Gong* de Léré pour les Moundang ou le *Wang Doré* des Toupouri représentent des autorités religieuses dont la prééminence est reconnue respectivement par tous les Moundang et les Toupouri, qu'ils résident au Tchad ou au Cameroun.

Des courants migratoires importants mettent aussi en relation les différents territoires nationaux de ces savanes d'Afrique centrale (cf. carte des flux migratoires). Leur motivation est le plus souvent économique. Depuis longtemps, des *« navetanes »*[2] massa et mousseye tchadiens s'emploient saisonnièrement dans les plantations de *muskuwaari* des Foulbé de la plaine du Diamaré, afin de rassembler le pécule nécessaire au paiement de la dot. Des Ngambaye tchadiens alimentent le front pionnier du sud-est camerounais. Leur réussite économique traduit une émancipation par rapport à un milieu (physique et humain) d'origine contraignant : le fait de franchir la frontière manifeste l'existence de celle-ci.

Mais l'enjeu des mouvements migratoires est aussi fréquemment la fuite : du recrutement militaire, de la culture forcée du coton, de l'enrôlement pour la construction du chemin de fer Congo-océan à l'époque coloniale, ou des troubles politico-militaires qui sévirent dans le sud du Tchad au cours des années 1980 et 1990 et chassèrent vers le Cameroun (Ngambaye, Lélé) ou vers la RCA (Kaba, Sara-Kabba, M'Baye) de nombreux Tchadiens, qui revinrent parfois ensuite. La frontière fonctionne alors comme une protection, un refuge.

En outre, les langues véhiculaires révèlent bien l'efficacité des frontières comme cadre des Etats-nations en formation. De Ngaoundéré à Waza, le fulfuldé est la langue véhiculaire du Nord-Cameroun. Il n'est guère parlé au-delà au Tchad, en dehors de quelques cantons frontaliers (Binder). Le sango constitue la langue véhiculaire centrafricaine. A la faveur des circuits d'échanges de l'économie coloniale, cette langue progressait vers le sud du Tchad. Son interdiction par le pouvoir politique tchadien, en 1964, s'y est accompagnée d'une diffusion du sara puis de l'arabe tchadien comme langues véhiculaires.

Enfin, en matière économique, l'importance des marchés frontaliers dans les échanges entre les différents pays témoigne du poids des logiques nationales dans les pratiques commerciales (cf. *infra*, cartes des marchés, de l'arachide, des échanges agricoles).

Conclusion

Dans cette région de savanes de l'Afrique centrale plus qu'ailleurs, limites administratives et frontières représentent des lignes à la fois importantes et ambiguës de l'organisation de l'espace. Souvent critiquées pour leur incapacité à suivre les contours des réalités écologiques et humaines qu'elles enserrent, elles n'en contribuent pas moins fortement à organiser leur espace, en constituant les cadres territoriaux de base des politiques de développement. L'intérêt d'une approche écorégionale comme celle du PRASAC procède justement de la nécessité de dépasser certaines de leurs limites.

Bibliographie

BENNAFLA K., 2000. La restructuration des espaces transfrontaliers en Afrique centrale. Thèse, Strasbourg, univ. Louis Pasteur, 516 p.

LANNE B., 1995. Répertoire de l'administration territoriale du Tchad (1900-1994). Paris, L'Harmattan/PMCT, 222 p.

MAGRIN G., 2001. Le Sud du Tchad en mutation. Des champs de coton aux sirènes de l'or noir. Pour mieux connaître le Tchad. Paris, Sépia/CIRAD/PRASAC/PMCT, 427 p.

PRASAC, 1996. Pôle régional de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale. Document de présentation. Montpellier, PRASAC/IRA/IRZV/ICRA/DRTA/CRA Bébédjia/CIRAD/ORSTOM, 131 p.

ROUPSARD M., 1987. Nord-Cameroun. Ouverture et développement. Thèse, Paris/Coutances, Univ. Paris X, 517 p.

SEIGNOBOS C., Iyebi-Mandjek O. (éd.), 2000. Atlas de la province Extrême Nord, Cameroun. Paris, Yaoundé, IRD/MINREST/INC, 171 p. + 1 cédérom.

2. Terme d'origine sénégalaise désignant à l'origine les travailleurs saisonniers venant d'autres régions ou pays pour travailler dans les champs d'arachide en hivernage (navet).